

dice, avec vomissements, sièvre intense. Il n'y aurait pas eu de diagnostic porté; quoi qu'il en soit, le médecin institua dans les premiers jours de la maladie un traitement par les injections de morphine. La première piqûre amena un soulagement très grand, et une sensation de bien-être extraordinaire. La dose quotidienne de morphine était de deux centigrammes, elle fut continuée sans que la malade pût s'en passer, même après la guérison. Je dis que la douleur a été ici la cause de la morphinomanie, mais peut-être le poison a-t-il servi à calmer des peines morales en même temps que des peines physiques. En effet, à l'âge de trente ans, Mme B. fait un mariage d'amour qui ne lui réussit guère.

Mais tout malade auquel on fait une injection de morphine est-il, me direz-vous, exposé à un pareil danger? Non, sans quoi il faudrait absolument renoncer à l'emploi de ce précieux moyen thérapeutique. Nombre de sujets auxquels on pratique une injection de morphine au cours d'une crise de colique hépatique, néphrétique ou de tout autre crise paroxystique, ne deviennent point pour cela des morphinomane. C'est qu'il y a à faire ici une distinction; de même qu'il faut distinguer l'alcoolique de l'alcoolisé, de même il faut séparer le morphinomane du morphiné.

Un morphinomane est un sujet chez lequel on ne peut supprimer la morphine sans produire d'accidents. Or, j'ai connu nombre d'individus chez lesquels on avait cessé brusquement, sans inconvénient, des injections continuées pendant plusieurs mois; je parle bien entendu de doses modérées de morphine. De même, l'alcoolique est celui qui ne peut supporter sans inconvénient la privation de l'alcool. Prêchez la sobriété à un ouvrier qui boit tous les jours une grande quantité de vin, et convainquez-le de cette vérité que le vin ne donne aucune force. Il consentira à faire votre expérience, il se mettra à boire de l'eau, la seule boisson hygiénique, quoi qu'en disent nos législateurs. Au bout de quelques jours, il viendra vous trouver, et vous racontera avec un sourire narquois qu'il a essayé votre régime, et qu'il est incapable de travailler. Le fait est vrai: mais l'interprétation est fausse. L'alcool ne donne point de force, mais l'alcoolique qui en supprima brusquement l'emploi aura une sensation de faiblesse. C'est l'apparition d'accidents à la suite de la cessation du poison qui distingue le morphino-